

AQVITANIA

TOME 32

2016

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine

Limousin

Midi-Pyrénées

Poitou-Charentes

*Revue publiée par la Fédération Aquitania,
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie
et de l'Université Bordeaux Montaigne,
et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS*

Couverture :

- Paule, buste 3 (cl. A. Maillier, Bibracte n° 81 680).
- Col de l'amphore W. 51.
- Perle bleu cobalt, Bernorio 2012 (cl. Équipe Monte Bernorio, dessin A. Martínez Velasco, équipe Monte Bernorio).

SOMMAIRE

AUTEURS	5
G. SEGUIN, K. ZIPPER, <i>Le groupement d'enclos fossoyés de Bellevue à Châteaubernard (Charente)</i>	7
J. F. TORRES MARTÍNEZ, A. MARTÍNEZ VELASCO, S. DE LUIS MARIÑO (Traduction : G. CABANILLAS), <i>Les perles en pâte de verre de l'oppidum de Monte Bernorio (Villarén, Palencia) et du nord de la péninsule Ibérique. Échanges et relations entre le nord de l'Espagne et le sud de la France à l'âge du Fer</i>	35
C. MOREAU, <i>La sculpture anthropomorphe en pierre du second âge du Fer dans l'Ouest de la Gaule</i>	59
L. BORAU, H. GAILLARD, F. RIVIÈRE, F. SELLAMI, <i>Eau publique et eau privée à Vesunna. État de la question</i>	119
V. ELIZAGOYEN, G. HULIN, C. FONDEVILLE, V. GENEVIÈVE, V. PASQUET, S. VIGIER, <i>Une agglomération antique en Périgord : Les Olivoux à Montignac-sur-Vézère (Dordogne)</i>	155
C. CHABRIÉ, <i>La villa de Pardissous à Massels (Lot-et-Garonne). Un exemple de petit établissement rural du milieu du I^{er} s. p.C.</i>	163
M. BROCHOT, <i>La consommation du verre dans le quartier périphérique de l'agglomération secondaire antique de La Vayssière (L'Hospitalet-du-Larzac, Aveyron)</i>	195
F. BERTHAULT, <i>Les amphores de la nécropole paléochrétienne de Saint-Seurin à Bordeaux ; réflexion sur le commerce des amphores dans le Sud-ouest au Bas-empire</i>	215
R. BARROSO CABRERA, J. CARROBLES SANTOS, J. MORIN DE PABLOS, I. MARIA SÁNCHEZ RAMOS, <i>Toletum. Ciuitas, suburbium, territorium. La construction d'une sedes regia wisigothique</i>	241
F. BOUTOULLE, É. JEAN-COURRET, <i>Le complexe palatial alto-médiéval de Saint-Projet (Bordeaux, Gironde)</i>	267
J. OLLIVIER, C. CALMÉS, R. CARME, F. DIEULAFAIT, C. HALLAVANT, J. MASSENDARI, L. PÉDOUSSAUT, <i>Toulouse, 16-18 rue des Pénitents Blancs : évolution d'un quartier oriental de la ville du Haut-Empire à nos jours</i>	283
RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS	

AUTEURS

Rafael Barroso Cabrera	Audema. Auditores de Energía y Medio Ambiente ; rbacab@gmail.com
Frédéric Berthault	Institut Ausonius - UMR 5607 ; frederic.berthault@orange.fr
Laetitia Borau	Chargée de recherches au CNRS, Institut Ausonius - UMR 5607, LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux Université Bordeaux Montaigne ; laetitia.borau@u-bordeaux-montaigne.fr
Frédéric Boutouille	Professeur en histoire du Moyen Âge, Institut Ausonius - UMR 5607, LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux Université Bordeaux Montaigne ; frederic.boutouille@u-bordeaux-montaigne.fr
Marion Brochot	Membre associé TRACES (UMR 5608 CNRS/UT2J) ; marionbrochot@laposte.net
Christophe Calmès	Archéologue et historien. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma - TRACES - UMR 5608 Université Toulouse Jean Jaurès ; christophe.calmes@hades-archeologie.com
Rémi Carme	Archéologue et céramologue. Hadès, 74 avenue du Midi, 63800 Cournon-d'Auvergne ; remi.carme@hades-archeologie.com
Jesús Carrobles Santos	Real Fundación Toledo ; jcarrobles@elgreco2014.com
Christophe Chabrie	Bénévole, Association des Archéologues du Lot-et-Garonne ; chabrie.christophe@neuf.fr
Francis Dieulafait	Numismate. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma - TRACES - UMR 5608 Université Toulouse Jean Jaurès ; francis.dieulafait@hades-archeologie.com
Vanessa Elizagoyen	Chargée d'étude et de recherche, Inrap, chercheur associé à l'EA 3002 ITEM, coordinatrice du projet de recherche "Montignac Le Buy : bilan de dix ans d'archéologie préventive", Responsable de l'opération archéologique programmée ; vanessa.elizagoyen@inrap.fr
Carole Fondeville	Maquettiste, Inrap ; carole.fondeville@inrap.fr
Hervé Gaillard	Drac ALPC - SRA site de Bordeaux
Vincent Geneviève	Numismate, Inrap, chercheur associé à l'UMR 5060 IRAMAT-CEB ; vincent.genevieve@inrap.fr
Charlotte Hallavant	Carpologue. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma - TRACES - UMR 5608 Université Toulouse Jean Jaurès ; charlotte.hallavant@hades-archeologie.com
Guillaume Hulin	Géophysicien, Inrap, chercheur associé à l'UMR 7619 METIS ; guillaume.hulin@inrap.fr
Ézéchiél Jean-Courret	Maître de conférences en histoire du Moyen Âge, Institut Ausonius - UMR 5607, LabEx Sciences Archéologiques de Bordeaux Université Bordeaux Montaigne ; ezechiel.jean-courret@u-bordeaux-montaigne.fr
Susana de Luis Mariño	Departamento de Prehistoria Universidad Complutense de Madrid. Facultad de Geografía e Historia. Profesor Aranguren sn. 28040 Madrid. Instituto Monte Bernorio de Estudios de la Antigüedad del Cantábrico (IMBEAC). Colectivo para la ampliación de estudios de la Arqueología Prehistórica C.A.E.A.P. Investigadora Técnico Superior del Proyecto "Monte Bernorio en su entorno" ; susanadeluismarino@gmail.com ; imbeac@gmail.com
Julie Massendari	Archéozoologue. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma ; julie.massendari@hades-archeologie.com
Antxoka Martínez Velasco	Instituto Monte Bernorio de Estudios de la Antigüedad del Cantábrico (IMBEAC). C/ Leira Nº 29, 2º Dcha. 28043 Madrid. Investigador Técnico Superior del Proyecto "Monte Bernorio en su entorno". ; antxokagaldakao@hotmail.com ; imbeac@gmail.com

Chloé Moreau	Bibracte EPCC ; chloemoreau0804@gmail.com
Jorge Morin de Pablos	Audema. Auditores de Energía y Medio Ambiente ; jmorin@audema.com
Julien Ollivier	Archéologue. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma ; julien.ollivier@hades-archeologie.com
Vincent Pasquet	Topographe, Inrap ; vincent.pasquet@inrap.fr
Laëtitia Pédoussaut	Céramologue et étude du verre. Hadès, 9 rue Vidailhan, 31130 Balma – TRACES - UMR 5608 Université Toulouse Jean Jaurès ; laetitia.pedoussaut@hades-archeologie.com
Frédéric Rivière	TRACES UMR 5608 Université Toulouse Jean Jaurès
Isabel María Sánchez Ramos	Institut Ausonius - UMR 5607, Université Bordeaux Montaigne ; isabel.sanchez@u-bordeaux-montaigne.fr
Guillaume Seguin	ÉVEHA POITIERS ; guillaume.seguin@eveha.fr
Farid Sellami	Inrap ; farid.sellami@inrap.fr
Jesús F. Torres Martínez	Departamento de Prehistoria Universidad Complutense de Madrid. Facultad de Geografía e Historia. Profesor Aranguren sn. 28040 Madrid. Instituto Monte Bernorio de Estudios de la Antigüedad del Cantábrico (IMBEAC). Investigador contratado Proyecto Forma Hispaniae Preromanae. Ref. HAR2010-21650 (Subprograma HIST). Director del Proyecto "Monte Bernorio en su entorno" ; ketxutorres@yahoo.com ; imbeac@gmail.com
Serge Vigier	Assistant d'étude et de recherche, Inrap ; serge.vigier@inrap.fr
Katinka Zipper	ARCHEODUNUM -SAS - Agence Beuvray Centre Archéologique Européen ; k.zipper@archeodunum.fr

Les amphores de la nécropole paléochrétienne de Saint-Seurin à Bordeaux ; réflexion sur le commerce des amphores dans le Sud-Ouest au Bas-empire

À la mémoire de Brigitte Watier

RÉSUMÉ

Les amphores de la nécropole paléochrétienne de Saint-Seurin à Bordeaux ont fait l'objet d'un Travail d'étude et de recherche en 1971. La typologie, les origines et les contenus des amphores du Bas-Empire ont, depuis, été précisés. Il convenait donc de reprendre l'étude de ce matériel.

Celle-ci permet de mieux cerner la période d'occupation du secteur fouillé. Elle permet également de mettre en évidence la part tenue par les régions exportatrices dans le commerce des produits conditionnés en amphore à Bordeaux et de déterminer les routes commerciales empruntées par ces amphores.

MOTS-CLÉS

Bas-Empire, amphores ibériques, amphores africaines, amphores orientales, commerce, routes commerciales

ABSTRACT

The amphorae from the Paleo-Christian necropolis of Saint Seurin in Bordeaux have been the subject of a research study in 1971.

The types, origins and contents have been precised since then. It was necessary to re-study the objects more deeply.

Through this work, the perception of the period of occupation of the excavated site will be enhanced ; it puts in evidence the part dedicated by the export regions to the trade of goods stored in amphorae in Bordeaux as well as the commercial roads used for these amphorae.

KEYWORDS

Late Empire, iberic amphorae, african amphorae, eastern amphorae, traden commercial roads

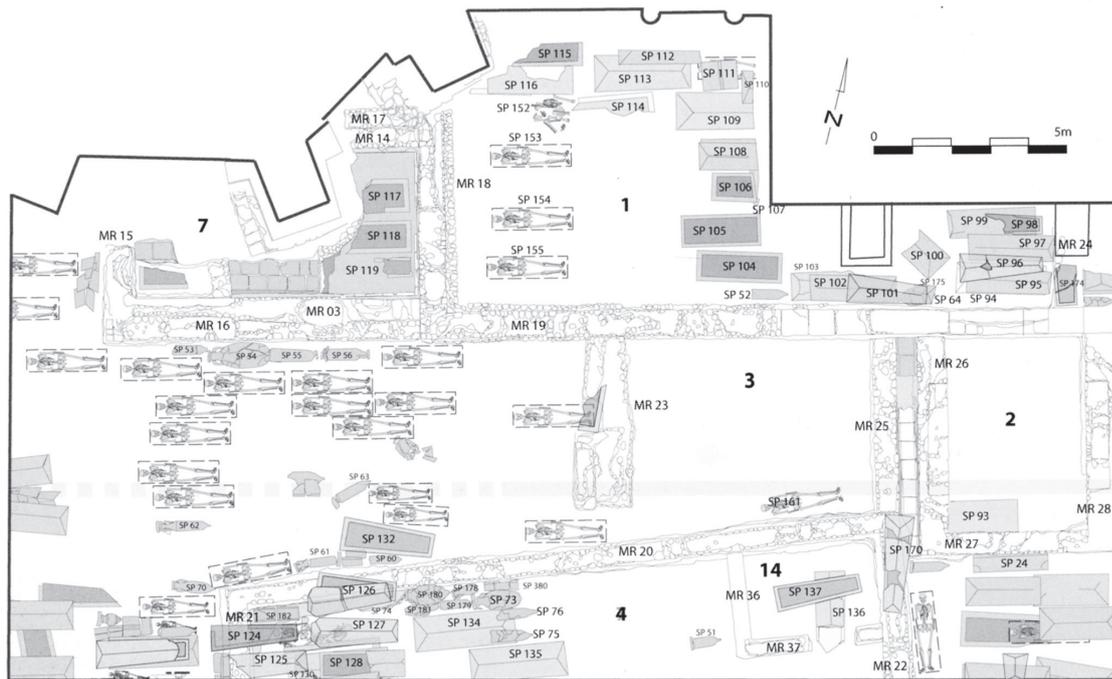


Fig. 1. Crypte archéologique de la basilique Saint-Seurin (relevé J.-F. Pichonneau).

Les amphores qui ont servi de sépultures dans cette nécropole ont fait l'objet d'une étude réalisée par B. Watier dans le cadre d'un mémoire de Maîtrise soutenu en 1971¹. Sur ce même sujet, elle a publié également un court article². Malheureusement, l'état de la recherche à cette époque n'a pas toujours permis à l'auteure de situer certaines provenances ni de bien cerner les datations des amphores. Des travaux plus récents permettent aujourd'hui certaines propositions qu'il n'était pas possible de faire auparavant. Par ailleurs, la typologie a évolué et certaines appellations trop vagues, qu'elle avait empruntées à Heinrich Dressel, ont été précisées depuis par les chercheurs. Compte tenu de l'intérêt du matériel amphorique retrouvé, nous avons pensé qu'il convenait de réexaminer ces amphores à la lumière des nouvelles connaissances acquises depuis son travail³.

Depuis le XIX^e s., l'existence de vestiges antiques et celle d'une nécropole sont connues autour de l'actuelle église Saint-Seurin à Bordeaux. Certes, dès le Moyen Âge, la présence de sarcophages antiques tardifs, exposés aujourd'hui dans la crypte médiévale, sont à l'origine de récits concernant l'importance d'un cimetière à cet emplacement. Mais c'est à partir des travaux de l'abbé Cirot de la Ville, vicaire de Saint-Seurin, que l'hypothèse selon laquelle la nécropole paléochrétienne de Bordeaux se trouvait à cet endroit, a été formulée. Cirot de la Ville entreprend des fouilles et met au jour quatre sarcophages de l'Antiquité tardive et un bâtiment interprété comme un oratoire paléochrétien⁴.

1- Watier 1971.

2- Watier 1973.

3- Les dessins d'amphore sont de B. Watier, repris (DAO) par P. Galibert.

4- Cirot de la Ville 1840.

Il faut ensuite attendre le début du xx^e s. pour assister à la reprise des travaux archéologiques. L'opportunité d'un réaménagement au sud de la collégiale permet à P. Courteault, professeur à la faculté des Lettres de Bordeaux, d'entreprendre des fouilles en 1909 et 1910. Huit tranchées sont ouvertes à cette occasion et plus de 160 sarcophages sont retrouvés⁵. Le résultat de ces fouilles est consigné plus tard par la marquise de Maillé⁶ à partir des carnets de fouille que P. Courteault lui avait remis. Les fouilles du site recommencent entre 1965 et 1969 sous la direction de R. Duru, Architecte des Bâtiments de France du département de la Gironde⁷, dont les archives se trouvent en partie conservées au Service régional de l'archéologie d'Aquitaine. Ces fouilles, qui reprennent celles de P. Courteault, ont révélé de nouvelles sépultures et plusieurs bâtiments. L'importance de ces vestiges est à l'origine de la construction d'une crypte archéologique pour leur conservation et leur protection.

À ce propos, il convient de noter que la crypte ne recouvre pas les découvertes dans leur totalité. Une partie de celles-ci n'a pas été protégée et a été ré-enfouie. Par ailleurs, les fouilles n'ont pas dévoilé la nécropole dans son ensemble et on ignore l'extension exacte de cette dernière. Les derniers travaux effectués sur le site sont dus à la restauration par la Conservation des Monuments historiques du porche de l'église en 2001⁸. Un projet collectif de recherche a repris tous les éléments produits par tous ces travaux et a donné lieu à une publication dans le cadre d'un Projet collectif de recherche⁹ et d'un colloque¹⁰.

C'est finalement un total de 418 sépultures qui ont été identifiées. Les modes d'inhumation en sont variés : sarcophages, tombes sous tuiles, tombes d'enfants en amphores, inhumations en pleine terre, qui s'étendent sur plusieurs périodes, de l'Antiquité à l'époque Moderne. On note que la répartition topographique des sépultures en amphores est aléatoire. Il ne semble pas y avoir un secteur particulier qui aurait été réservé à ce type d'inhumation.

En ce qui concerne les vestiges des bâtiments, le fait de n'avoir pas effectué une fouille dans sa totalité, limite la portée des conclusions que l'on peut tirer des structures mises au jour. L'ancienneté des fouilles pose également un problème pour établir une stratigraphie et il a seulement été possible de réaliser une étude de la chronologie relative des bâtiments¹¹. Le même problème existe pour les sépultures, dont celles en amphores, qu'on ne sait pas toujours situer au sein de la nécropole¹². Sur les 69 individus du corpus, 46 seulement ont pu être replacés sur le plan du site.

D'une manière générale, les constructions semblent toutes orientées dans une direction ouest-est qui paraît ainsi reprendre celle d'une voie décumane sur laquelle elles se seraient alignées¹³.

Sur la base du plan publié à l'occasion du colloque tenu à Bordeaux en 2006¹⁴, la plus ancienne structure paraît être un grand bâtiment (1) - dont on ne connaît d'ailleurs pas la limite nord - qui présente un mur de 15,50 m au sud et un mur perpendiculaire conservé sur 4,50 m seulement. À l'intérieur de ce bâtiment ont été découvertes de nombreuses sépultures dont une quinzaine semble contemporaine de l'enclos : des sarcophages, une tombe sous tuiles et deux inhumations en amphores (sépultures 52 et 64). On y reconnaît, aujourd'hui, un enclos funéraire qui regrouperait des sépultures à caractère familial, comme il était courant d'en trouver dans le monde romain antique. Cet enclos aurait été ensuite agrandi des espaces 2 et 3. Plus au sud, séparé du précédent par un espace, se trouve une construction (4) - peut-être un enclos ? - qui

5- Cartron 2009, 40.

6- Maillé 1960.

7- Duru 1982. Rappelons que R. Duru avait, auparavant, travaillé en Orient. Il avait été, en particulier, l'architecte d'A. Parrot à Mari.

8- Nadal 2001, 5.

9- Barraud & Pichonneau 1998, in : Boissavit-Camus 1998.

10- Cartron *et al.* 2009.

11- Sauvaitre 2002.

12- Nadal 1998, 2.

13- Barraud *et al.* 2009, 48.

14- *Idem*, 50 reproduit ici (fig. 1).

pourrait lui être contemporaine. On a ensuite ajouté à ce bâtiment un enclos secondaire (14). Plusieurs constructions de type mausolées, à l'image de l'espace 7 par exemple, viennent ultérieurement s'appuyer sur le bâtiment 1.

Comme pour les bâtiments, le fait que les fouilles n'aient pas porté sur l'ensemble du site, limite également la portée des conclusions que l'on peut tirer de l'étude des amphores. Pour ce travail, nous avons conservé la numérotation des amphores attribuée par B. Watier. Sur un total de 71 individus étudiés dans son travail d'étude et de recherche, deux individus (W.49 et W.50) sont des cruches. C'est donc sur un ensemble de 69 amphores que portent nos remarques. Les observations faites sur place ont été limitées par les conditions de conservation que présente la crypte archéologique. Avec le temps, les amphores conservées *in situ* se sont couvertes d'une espèce de croûte formée par la poussière et l'humidité. Humidité qui a, parallèlement, fragilisé les parois des vases¹⁵. Aujourd'hui, trop les manipuler les expose à un bris. En outre, nous considérons que les dessins de B. Watier suffisent pour déterminer les types. Seul le dessin de l'amphore W.51 pose problème. Nous l'avons accompagné d'un cliché pour expliciter notre choix entre deux sous-types possibles.

Deux amphores (W.31, W.35) sont restées de type indéterminé. Les fragments retrouvés de l'amphore W.35 sont trop peu importants pour que l'on puisse déterminer le type auquel ils appartiennent. W.31 n'a pu être rattachée à un type d'amphore connu.

Le développement des connaissances concernant les amphores du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive permet de faire l'étude des amphores de Saint-Seurin à partir de leur typologie et de leur origine. Le problème des contenus, en revanche, est toujours débattu et les propositions restent incertaines.

LES AMPHORES DE LA PÉNINSULE IBÉRIQUE

Dressel 23

Retrouvé à deux exemplaires (W.18 fig. 6.1, W.22), soit 2,9 % du total des amphores du site, le type de cette amphore est un avatar de la Dressel 20 du Haut-Empire. Il est originaire de Bétique dont il conditionne l'huile. Il est daté du IV^e s.¹⁶.

Almagro 51 A/B

Quatre individus ont été mis au jour. Il s'agit des amphores W. 21, W.23, W.37 et W.66 fig. 6.2. Ils représentent 5,8 % du total des amphores. Ils peuvent être rapprochés de l'inhumation Castellet n° 81 d'Ampurias¹⁷. Originaires de la Lusitanie et de la côte sud-ouest de la Bétique, ces amphores renfermaient des salaisons et sauces de poisson et sont datées du IV^e s. et du début du V^e s.¹⁸.

Les amphores de la péninsule Ibérique sont ainsi au nombre de six individus et constituent 8,7 % des amphores.

LES AMPHORES AFRICAINES

Elles sont de loin les plus nombreuses, fortes d'un total de 56 individus, soit 81,2 % de l'ensemble des amphores retrouvées.

15- Il conviendrait, selon nous, de procéder à leur restauration.

16- Étienne & Mayet 2004, 74.

17- Almagro 1955, 299.

18- Étienne & Mayet 2002, 149.

On distingue trois des types, maintenant traditionnels, du Bas-Empire et de l'Antiquité tardive originaires de Byzacène où on a retrouvé des fours qui les ont produits¹⁹ : les amphores de type Africaine III²⁰ (dites encore "Amphore de moyenne dimension"²¹ ou Keay 25²²), de type *Spatheion*/Keay 26 et les amphores dites "de grande dimension"²³ ou "Grande africaine".

Il n'a pas toujours été facile de départager ces amphores africaines entre le type Africaine III²⁴ et le type *Spatheion*.

À partir des amphores de ces deux formes trouvées dans l'épave du Dramont E, naufragée au large de Saint-Raphaël (Var)²⁵, nous considérons comme Africaine III les vaisseaux dont le diamètre de la lèvre est égal ou supérieur à 13 cm et la hauteur totale de l'amphore égale ou supérieure à 1 m. Par ailleurs, nous donnons également une limite minimale de 20 cm de diamètre pour la panse de ce conteneur. En dessous de ces dimensions, nous désignons l'amphore comme *spatheion*²⁶. Au-dessus de celles-ci, nous classons l'amphore comme Africaine III.

Les difficultés pour répartir les amphores africaines du site entre les deux types n'en sont pas pour autant écartées. La première difficulté vient du fait que les mensurations de certains individus se trouvent à la limite des dimensions que nous venons de définir. L'amphore W.46 (fig. 9.5) par exemple, mesure 1 m de hauteur, présente un diamètre maximal à l'épaule de 20 cm mais un diamètre de la lèvre de 12,8 cm. Deux dimensions sont à la limite. La troisième est inférieure. Nous avons finalement considéré l'amphore comme une Africaine III. L'individu W.47 (fig. 10.4), d'une hauteur de 1,08 m, présente une lèvre de 13 cm mais un diamètre maximal à l'épaule de 19 cm. En raisonnant comme précédemment, nous aurions dû la ranger parmi les Africaine III. Finalement, sa panse effilée et non cylindrique nous a décidé à la considérer comme un *spatheion*. Nous avons procédé de même avec l'exemplaire W.1 (fig. 10.1) (infra).

En outre, les amphores sont souvent incomplètes. C'est essentiellement la panse qui servait de sépulture et le col fait le plus souvent défaut parmi les vestiges retrouvés. Nous n'avons pu, dans de tels cas, nous fonder que sur le diamètre maximal de la panse pour répartir les différents exemplaires d'amphores entre les types Africaine III et *Spatheion*.

Enfin, B. Watier reconnaissait que certains dessins n'avaient pas toujours été faciles à réaliser du fait de l'état de découverte de certaines amphores et du grand nombre de fragments qu'il avait fallu recoller avant de procéder à leur relevé²⁷. L'amphore W.14 a été retrouvée en 23 morceaux et aucune illustration n'a pu, de ce fait, en être effectuée²⁸. C'est seulement sur la base de la pâte, que cette amphore est désignée par l'auteure comme Dressel 27 (Africaine III). Un autre exemple est fourni par l'amphore W.23 trouvée sous la forme de 33 fragments. C'est la description de la pâte qui nous a toutefois permis de la considérer comme une amphore de type Almagro 51.

On pourra dès lors critiquer notre classement, d'autant que ce dernier a des conséquences en ce qui concerne les datations. En effet, la forme Africaine III s'étend de la seconde moitié du IV^e s. p.C. jusqu'à la première moitié du V^e s. Elle est remplacée, au cours de la première moitié de ce siècle par le type *Spatheion*²⁹

19- Capelli & Bonifay 2007, 554.

20- Bonifay 2004, 119.

21- Manacorda 1977, 171 sq.

22- Keay 1984.

23- Panella 1982, 194 fig. 15-18.

24- En ce qui nous concerne, nous adoptons la dénomination "Africaine III". Nous pensons, en effet, que M. Bonifay a bien montré que ce type succédait à l'amphore Africaine II.

25- Joncheray 1975, 144, 145 pl. II ; Santamaria 1995, 55.

26- On note que le *spatheion* le plus grand de l'épave mesure 1 m pour un diamètre maximal de la panse de 18 cm (Joncheray 1975, 144).

27- Watier 1971, 137.

28- *Id.*, 95.

29- Keay 1984, 212.

qui perdure, tout au moins dans sa forme la plus ancienne – identique à celle des Africaine III – jusqu’à la fin du v^e s.³⁰.

Africaine III

Au nombre de 42 exemplaires, le type fournit avec 60,9 % des individus retrouvés, le plus fort contingent d’amphores.

Certaines amphores sont du type “standard” avec des panses aux parois parallèles. C’est le cas des exemplaires W.39 fig. 7.1, W.27 fig. 9.2.

D’autres, en revanche, présentent des panses qui vont en s’amincissant vers le bas comme, par exemple, W.60 fig. 7.3, W.40 fig. 7.4, W.38 fig. 9.4.

Parmi les Africaine III, on distingue trois sous-types : IIIA, IIIB, IIIC, à partir de la forme de la lèvre³¹. Le type IIIA regroupe les lèvres à bandeau évasé et bandeau recourbé (fig. 7), le type IIIB présente une lèvre franchement recourbée (fig. 9.1,4,5) et le type IIIC une lèvre encore plus évasée formant une collerette (fig. 10.2,3,5).

Si l’on considère que les Africaine III sont directement dans la lignée des Africaine II³², il convient de leur attribuer les salaisons de poisson comme chargement, à l’instar de leurs aînées.

Leur datation générale se place au iv^e s.³³ et jusque dans la première moitié du v^e pour le type IIIC³⁴.

Spatheion

Ce type regroupe dix individus qui constituent 14,5 % des amphores mises au jour.

C’est, ici (W.9 fig. 8.1, W.1 fig. 10.1, W.47 fig. 10.4) une forme miniaturisée de l’Africaine IIIC, comme les exemplaires de la cargaison de l’épave du Dramont E dans laquelle on a retrouvé conjointement ces deux formes d’amphore. Il correspond au sous-type Keay 26-1 de M. Bonifay.

Il convient de signaler que l’amphore W.1 qui porte la marque TIBERIANI ne répond pas tout à fait aux critères que nous avons arrêtés pour définir le type *spatheion*. Son diamètre à l’ouverture de 13 cm et son diamètre à l’épaule de 21 cm la situent à la limite du type Africaine III. La panse, incomplète, ne peut confirmer ou infirmer notre choix.

Bien que toujours poissés, on ne sait pas, sauf l’huile bien évidemment, ce que les individus de type *spatheion* pouvaient renfermer. Certains auteurs proposent le vin comme contenu de ces petits conteneurs car on a retrouvé, dans certains d’entre eux, des noyaux d’olive³⁵. S’il s’agit bien, comme nous le pensons, de la forme miniaturisée de l’Africaine IIIC, il faut, croyons-nous, y voir le contenant d’un produit similaire ou identique à celui de celle-là. Nous imaginons mal que deux amphores qui ne se différencient l’une de l’autre que par la taille, puissent renfermer des denrées totalement distinctes. Dans le cas de produits similaires, il faudrait attribuer comme contenu aux *spatheia* un dérivé de poisson. On pourrait, par exemple, envisager des salaisons comme contenu de l’Africaine III, la plus grande, et une sauce pour le *spatheion*, plus petit. Des restes de poisson ont, d’ailleurs, été retrouvés dans une telle amphore³⁶. Dans le cas de contenu identique pour les deux formes, il faudrait alors peut-être interpréter la réduction et la

30- Ce que M. Bonifay (2004, 127) nomme *Spatheion 2* variante A.

31- Bonifay 2004, 119.

32- *Idem*.

33- Panella 1982, 178 ; Bonifay 2004, 122.

34- Keay 1984, 212 ; Bonifay & Pieri 1995, 97.

35- Leguilloux 1988, 38. Pour cet auteur, la présence de noyaux d’olive retrouvés dans certains individus peut faire penser qu’il s’agissait de conserves d’olives dans du *defrutum*. Et, par conséquent, que cette petite amphore pouvait, d’une manière générale, avoir renfermé du vin.

36- Morales Muñoz 1989.

baisse du volume du *spatheion* comme la marque du début d'une mévente du produit à partir de la première moitié du v^e s. Il s'agirait alors, selon nous, de *garum* plutôt que de salaisons. Nous fondons cette proposition sur le fait que les amphores que nous rencontrons dans les niveaux du iv^e et du v^e s. des grandes villas aristocratiques du Sud-Ouest sont essentiellement des amphores à vin de Gaza, des Africaine III et des *spatheia*³⁷. De ce fait, les produits que ces amphores renferment sont à considérer comme des produits de luxe que seule la *nobilitas* peut acquérir. C'est le cas du vin de Gaza. C'est aussi le cas du *garum*.

Grande Africaine

On appelle ainsi tout un groupe d'amphores de grandes dimensions et de forme cylindrique. Étudiées par C. Panella, elles étaient considérées comme représentatives de l'époque vandale³⁸. En fait, les formes de taille importante se sont poursuivies au-delà et couvrent également la période byzantine. On répartit, aujourd'hui, les amphores de grande dimension en deux groupes différents, qui s'échelonnent dans le temps³⁹. Un premier ensemble est diffusé dès la seconde moitié du iv^e s. jusqu'au milieu du vi^e. C'est le cas des amphores de Saint-Seurin. Le second est constitué d'amphores encore plus imposantes que les précédentes, dotées d'un petit pied annulaire caractéristique. Elles couvrent le vi^e s. et la première moitié du vii^e s. Elles sont absentes de la nécropole.

Keay 36A

L'exemplaire W.51 (fig. 11.1), semble appartenir au sous-groupe 36A. Nous n'avons pas trouvé chez S. J. Keay⁴⁰ ou à Marseille⁴¹ de véritables équivalents. La coupe de l'anse, la forme du pied de l'amphore de Saint-Seurin, ne sont pas rigoureusement identiques à ce que ces deux auteurs présentent. La forme cylindrique de l'amphore, les anses courtes qui prennent naissance sur la lèvre sont en revanche des éléments typiques de la forme. C'est pourquoi, nous rangeons en dernière analyse l'amphore de Saint-Seurin dans le sous-type 36A proposé par S. J. Keay. Le détail du col n'a pas été publié par B. Watier. Nous joignons ici un cliché de ce col que nous avons réalisé *in situ* (fig. 2).

J. Nadal, à partir d'un cliché de fouille, place cette amphore dans l'espace 4, au sud du mur MR 20 (sépulture 180 fig. 1).

Ce type est daté entre le milieu du v^e s. et le milieu du vi^e s.⁴².



Fig. 2. Col de l'amphore W. 51.

37- La villa de Montcaret (Dordogne) a livré trois lèvres d'amphore Africaine III et une épaule de LR 4a1, celle de Séviac (32), quatre Africaine III, 3 *spatheia* et une LR 4b et celle de Castelculier (Lot-et-Garonne), deux Africaine III/*spatheia*.

38- Panella 1982, 182.

39- Bonifay 2005, 453.

40- Keay 1984, 89 fig. 29.3 et 244 fig. 104.3.

41- Moliner *et al.* 2007 vol. 1, 284 fig. 7.11.

42- Keay 1984, 394.

Keay 41

La lèvre de l'amphore Keay 41 est particulièrement caractéristique et permet d'identifier facilement le type ici représenté (W.54 fig. 11.2). Le pied apparaît comme une espèce de gros bouton plein, assez particulier, lui aussi. Un col de même type a été retrouvé rue Malaval à Marseille⁴³.

Grâce à un cliché des fouilles de 1966, J. Nadal a replacé cette amphore le long du mur sud (MR 16) de l'espace 7 (sépulture 73 fig. 1).

S. J. Keay situe cette amphore entre le IV^e s. et le milieu du V^e s.⁴⁴.

Keay 47

C'est éventuellement à ce type, que nous pouvons rattacher l'amphore W.65 (fig. 11.4). En effet, la panse de cette amphore est ovoïde comme celle de la Keay 47 (alors que la panse des "Grande africaine" est à peu près cylindrique). La lèvre, mais surtout la grosse anse ronde – alors que celles des Grandes Africaines sont petites et plates – peut nous conduire également à ce rapprochement. B. Watier avait d'ailleurs noté que la pâte, bien que rouge, était – nous citons – : "unique au catalogue (micacée, débris de coquillage, rude au toucher, engobe brun soutenu)"⁴⁵. J. Nadal l'a située à l'extrémité ouest du mur MR 20 (sépulture 356 fig. 1).

L'origine de l'amphore Keay 47, comme son contenu, sont inconnus⁴⁶.

Ce type appartient, lui aussi, au groupe de la première génération des "Grande africaine" et se situe entre le milieu du IV^e s. et le milieu du V^e s.⁴⁷.

Mais peut-on véritablement ranger cette amphore dans le type Keay 47 ? En définitive nous choisissons de la classer comme amphore africaine de type indéterminé.

Keay 62R

La forme de la lèvre "en parenthèse" de l'individu W.16 (fig. 11.3) est caractéristique et nous permet de ranger cette amphore dans le sous-type Keay 62R malgré son pied bulbeux proche de celui des Keay 57. M. Bonifay et D. Pieri ont proposé d'extraire de la forme générale Keay 62, les deux sous-types 62Q et 62R⁴⁸. Ils ont remarqué que ces derniers présentent un col cylindrique et non tronconique comme les autres sous-types Keay 62. Par ailleurs, le pied est, lui aussi, différent et conforte les auteurs dans leur proposition. Il semble, également, que ces amphores apparaissent avant la forme Keay 62 et qu'il faille ainsi les rattacher à la première génération des amphores cylindriques de grande dimension.

On trouve une amphore identique dans le cimetière antique d'Estruch à Ampurias⁴⁹ et M. Beltrán Lloris a donné le numéro 67 de sa typologie à cette amphore⁵⁰.

Elle est placée par J. Nadal au sud de l'espace 7 le long du mur MR 16 (sépulture 54, fig. 1).

Les amphores africaines de grande dimension apparaissent dès la fin du IV^e s. et dans le courant de la première moitié du V^e s. Remplacent-elles les amphores Africaine IIIC et en reprennent-elles le contenu ? Nous ne le pensons pas. Nous croyons que le type d'amphore qui a succédé à l'Africaine IIIC est plutôt, comme on l'a dit supra, le type *spatheion* dont la forme en est le prolongement. Ainsi ne sommes-nous pas

43- Moliner *et al.* 2007 vol. 1, 285 fig. 8, 14.

44- Keay 1984, 395.

45- Watier 1971, 197-198.

46- Keay 1984, 261.

47- *Id.*, 395.

48- Bonifay & Pieri 1995 ; Bonifay 2005, 455.

49- Almagro 1955, 320 fig. 306 : inhumación Estruch n° 59.

50- Beltrán Lloris 1970, 572 fig 235-3.

non plus porté à considérer le contenu de ces amphores comme identique à celui des Africaine III, à savoir des salaisons de poisson. Nous préférons en faire essentiellement des amphores à huile même si quelques-unes d'entre elles peuvent avoir été poissées.

AMPHORES ORIENTALES

Les amphores orientales se composent de cinq individus seulement, 7,2 % de la totalité des amphores.

Late roman amphora 4a

On en distingue trois exemplaires. À partir de la forme globulaire de la panse et des cannelures de celle-ci à hauteur des anses, nous avons classé dans le sous-type 4a1⁵¹ les individus W.10 et W.68 fig. 12.2. Sur la base de la lèvre triangulaire tournée vers l'intérieur du col, nous avons rangé dans le même groupe l'amphore W. 26 fig. 12.1.

Le type est originaire de la région de Gaza⁵² et passe, par conséquent, pour avoir transporté le vin de cette région. Il se situe au v^e s.⁵³.

Un autre individu (W.48 fig. 12.3) présente une panse plus allongée et des cannelures toujours placées au niveau des anses. La lèvre se "verticalise", mais elle conserve néanmoins une forme triangulaire. L'amphore est à considérer comme appartenant au sous-type 4a2.

Late roman amphora 4b

Un exemplaire de ce type (W.71 fig. 12.4) présente une panse allongée d'une plus grande capacité que les amphores précédentes. Les cannelures de la panse sont placées sous les anses. La lèvre est totalement verticale.

On trouve ce type d'amphore dans les couches du vi^e s.⁵⁴. C'est, selon nous, un des éléments les plus sûrs chronologiquement pour indiquer que l'ensemble des amphores retrouvé sur le site s'étend jusqu'au vi^e s.

AMPHORE DE TYPE INDÉTERMINÉ

De l'individu W.35, nous ne possédons que des fragments de panse et il n'a pas été possible de rattacher cette amphore à un type particulier.

AMPHORE DE TYPE INCONNU

L'exemplaire W.31 (fig. 12.5) pose problème. Il ne reste que la panse de l'individu (fig. 3). Les anses, le col et la lèvre ont disparu. B. Watier l'avait rangé dans le groupe, aujourd'hui, des LR4 tout en faisant bien remarquer qu'il s'en différenciait. Le corps de l'amphore est cannelé sur sa totalité⁵⁵ et pas seulement à la hauteur de l'épaule ou à la base de la panse comme c'est le cas, généralement pour les LR4. Du reste, le bas de la panse n'est pas arrondi comme pour les amphores de Gaza, mais muni d'un pied. L'épaule est marquée et non pas arrondie. La partie supérieure de la panse est moins large que la partie inférieure. Les anses ne sont pas conservées. Sur le dessin, les anses sont restituées en s'inspirant des anses des LR4, mais B. Watier

51- Pieri 2007, 622 fig. 8.

52- Riley 1976 ; Riley 1982, 119.

53- Pieri 1998, 101 fig. 5 ; Pieri 2007, 622 fig. 8.

54- Bonifay & Piéri 1995, 112.

55- Le dessin du profil de l'amphore (fig. 12.5) infra, ne fait apparaître les cannelures que sur l'épaule de l'amphore. En revanche, l'existence de ces cannelures sur la totalité de la panse est parfaitement visible sur place ou sur le cliché qui accompagne le dessin (Watier 1971, 45).

prévient le lecteur de l'erreur commise dans cette restitution. L'amphore porte le *graffito* KOI, gravé après cuisson. Ce *graffito* a permis de situer le lieu de découverte de cette amphore au nord de l'espace 2, le long du mur MR 19 (sépulture 64 fig. 1).

Il ne s'agit pas d'une amphore de type Late roman 4. Nous ne pensons pas, non plus, qu'il puisse s'agir d'une amphore de type Kingsholm 117. Si on se fonde sur les amphores de ce type retrouvées dans les épaves Dramont D et de la Tradelière, la forme de ce vaisseau présente une panse aux parois pratiquement parallèles, qui vont toutefois en s'amincissant vers la base⁵⁶. Au contraire, le corps de l'individu retrouvé à Saint-Seurin est plus large à la base qu'au niveau des épaules. La forme la plus proche avec laquelle nous pouvons tenter un rapprochement est celle de l'amphore levantine de type indéterminé retrouvée à Lyon dans le vide sanitaire de La Favorite⁵⁷. Mais l'amphore de Lyon se trouve dans un contexte daté entre 5 et 10 p.C., en total désaccord avec celui de Bordeaux. Il aurait fallu que l'amphore de Saint-Seurin ait perduré assez longtemps pour trouver finalement place comme sépulture dans la nécropole paléochrétienne. Est-ce possible ? On trouve un phénomène quelque peu identique dans l'abbatiale Saint-Victor de Marseille où des amphores ont été utilisées pour pratiquer des inhumations d'enfants. La datation des amphores de type Africaine III (fin IV^e-début V^e s.) se trouve être en contradiction avec celle fournie par les données archéologiques – les autres céramiques et la stratigraphie – qui donnent une date de la seconde moitié du V^e voire même le VI^e s.⁵⁸. Cela dit, le décalage temporel est nettement moindre à Marseille qu'à Bordeaux et, de fait, raisonnablement possible. Il est plus problématique à Bordeaux.



Fig. 3. Amphore W. 31.

MARQUE

Une estampille a été retrouvée sur le *spatheion*/Africaine III W.1 (fig. 4) mis au jour lors des premières fouilles de 1897. C'est la seule marque que nous connaissons pour ce type d'amphore. Elle se trouve à la base du col, entre les deux anses.

Dans un seul cartouche en forme de T, on trouve l'inscription TIBERIANI surmontant une petite croix dont la forme en fait un type entre la croix pattée et la croix de Malte.

Dimensions de la partie supérieure du cartouche : 4,5 cm x 1,6 cm

La hauteur des lettres est de 1,2 cm.

Camille Jullian, qui a étudié cette marque, s'est posé la question de sa datation. Il situe "la forme des lettres" au I^{er} s. p.C. Cependant il reconnaît que la croix présente "la forme habituelle du IV^e s. et des siècles suivants". Il privilégie toutefois le critère épigraphique et estime finalement qu'"il est impossible (...) de voir dans cette croix un symbole religieux"⁵⁹.

56- Pollino 1986, 179 fig. 24 ; Lemaître *et al.* 2005, 520 fig. 8,3 et 8,4.

57- Lemaître *et al.* 2005, 523 et 524 fig. 13.

58- Rothé & Tréziny, 2005, 630.

59- Jullian 1897, 44-46.

S. J. Keay se demande si la marque ne pourrait pas renvoyer au sénateur *C(aius) Annius Tiberianus* connu par une inscription des thermes de Ain Tubernuc sur la côte sud du Cap Bon⁶⁰. Il aurait été comte d'Afrique entre 325 et 327. Ce personnage du début du IV^e s. p.C. ne nous semble pas avoir de rapport avec l'amphore de Saint-Seurin, selon nous, plus tardive.

Aujourd'hui, le type de l'amphore, un *spatheion* de forme proche d'une Africaine III, nous fait dater la marque qu'il porte du début du V^e s.

Le timbre semble unique. Il est cité comme tel par M. H. Callender⁶¹.



Fig. 4. Estampille du *spatheion* W.1 (cl. P. Cambra ; relevé B. Watier).

INSCRIPTIONS PEINTES ET GRAFFITO

Deux inscriptions peintes sont portées sur une amphore de type Africaine III (W.38 fig. 13.2) et sur une amphore Late Roman 4 (W.26 fig. 12.1 et fig. 14.3).

Nous n'avons pas su lire ces inscriptions peintes.

Enfin, le *graffito* KOI se trouve sur l'amphore de type inconnu W.31 (fig. 14.4). De langue grecque, ce graffite tend à confirmer l'origine orientale de l'amphore W.31. En revanche, ces trois seules lettres renvoient à trop de termes pour que l'on puisse tenter une restitution.

*
* *

Malgré les difficultés explicitées supra pour classer les amphores de Byzacène, nous avons pris le parti de ranger 42 individus dans le type Africaine III, et 10 dans le type *Spatheion*.

Les quatre amphores "Africaine de grande dimension" étaient en possession de leur lèvre et ont au moins permis de proposer des rapprochements avec des types connus ou d'autres exemplaires.

Les deux Dressel 23 et les cinq Late Roman 4 n'ont, en revanche, pas posé de problème d'identification.

La pâte nous a autorisé à regrouper les quatre Almagro 51 : un col (W.66), deux panses (W.21, W.37) et 33 fragments (W.23).

Toujours du point de vue de la typologie des amphores, il convient de retenir les cas particuliers des amphores W.35 et W.31. La première n'a pas pu être déterminée. La seconde reste de type inconnu faute d'avoir trouvé un rapprochement typologique satisfaisant.

Aux questions de typologie viennent s'ajouter celles des contenus. Pour M. Bonifay, l'amphore de type Africaine III est l'héritière des amphores de type Africaine II⁶². On la retrouve, par ailleurs, très souvent poissée. Dans ce cas, il convient de lui attribuer le même contenu que son aînée, à savoir les salaisons de poisson. Les *spatheia* sont eux aussi retrouvés très souvent poissés et ils présentent, en réduction, la même forme que les Africaine IIIC. C'est donc vers un contenu à base de poisson qu'il faut se diriger. Mais comment interpréter le fait de retrouver conjointement des Africaine IIIC et des *spatheia* dans l'épave

60- Keay t. 1, 1984, 193.

61- Callender 1965, 258 n° 1721.

62- Bonifay 2004, 119.

Dramont E⁶³ ? Nous avons dit, supra, que cette petite amphore aurait pu conditionner un autre produit à base de poisson comme les sauces, *garum* ou autre, alors que le type Africaine IIIC, plus grand, aurait renfermé des salaisons. Cela dit, les *spatheia*, au volume plus petit que les Africaine IIIC, pourraient également traduire la mévente d'un produit onéreux comme le *garum*. Il y aurait eu passage progressif d'une forme à l'autre qui auraient ainsi conditionné un même contenu coûteux, le *garum*.

Les salaisons de poisson constituent également les denrées des amphores lusitaniennes Almagro 51A/B⁶⁴.

L'huile est le contenu des amphores Dressel 23 ainsi que celui des amphores africaines de grande dimension dont les parois internes ne présentent pratiquement jamais de traces de poix⁶⁵.

Enfin, les amphores LR 4a et LR 4b transportaient le vin de Gaza⁶⁶.

En ce qui concerne l'origine des amphores, on constate que six d'entre elles (deux Dressel 23 et quatre Almagro 51A/B) viennent de la péninsule Ibérique, soit 8,7 % du total des amphores. Cinquante-cinq (42 Africaine III, 10 *Spatheia* et 3 Grande Africaine) soit 79,7 % des individus, proviennent de Byzacène et six (8,7 %) sont originaires de Palestine. Ainsi, la région de production de 67 individus a-t-elle été déterminée. La provenance des deux amphores indéterminées (W.31 et W.35), soit 2,9 %, reste bien évidemment inconnue. Il est possible, toutefois, sur la forme de sa panse, de ses cannelures et du *graffito* KOI, que l'amphore W.31 soit originaire de Palestine. Mais cela reste une supposition fondée sur ses caractéristiques et l'éventuel rapprochement qu'on peut faire avec l'amphore du vide sanitaire du site de La Favorite à Lyon.

On note ainsi la particulière faiblesse des importations espagnoles, l'importance considérable des productions africaines et la présence des produits orientaux. Les mêmes constatations ont été faites à l'occasion de l'étude des amphores tardives de la place Camille-Jullian⁶⁷. On a, en effet, relevé sur ce chantier la faiblesse des amphores ibériques qui disparaissent définitivement dans le courant du VI^e s. Les amphores africaines prennent toute leur importance aux IV^e et V^e s.⁶⁸. Les productions orientales apparaissent au V^e s. et leur nombre se développe considérablement au VI^e alors que celui des amphores africaines diminue. Si on considère les mêmes types d'amphores trouvées sur le chantier de l'îlot Saint-Christoly (inédit), on note la présence de quatre amphores de la péninsule Ibérique (deux Dressel 23, une Almagro 50, une Almagro 51c), 31 amphores africaines (23 Africaine III, huit *spatheia*) – auxquelles nous n'osons pas ajouter cinq Grande africaine de type Keay 62, peut-être plus tardives – et trois amphores palestiniennes (2 LR 4a2, 1 LR 4b). Les faciès des chantiers de l'îlot Saint-Christoly, de la place Camille-Jullian et de la nécropole de Saint-Seurin apparaissent identiques si on se borne à comparer les IV^e et V^e s. – puisque les amphores du VI^e s. sont absentes sur le site de la nécropole et en partie sur celui de Saint-Christoly. On constate qu'il y a un faciès uniforme pour Bordeaux quel que soit le chantier archéologique étudié et donc que le choix des amphores utilisées comme sépultures n'a rien de spécifique et ne répond à aucune sélection particulière.

On observe des changements considérables après la crise du III^e s. concernant le commerce des amphores à Bordeaux et vraisemblablement le reste du commerce. La péninsule Ibérique dont les produits en amphore dominaient l'Ouest du monde romain jusqu'à la première moitié du III^e s. ne joue plus qu'un rôle effacé une cinquantaine d'années plus tard. Ses amphores à huile, jadis volumineuses, sont à présent de capacité plus réduite et sont retrouvées en moins grand nombre. Les amphores à salaisons et sauces de poisson proviennent en petite quantité de Lusitanie. A *contrario*, la province d'Afrique dont les denrées ne touchaient qu'à peine la Gaule envoie maintenant ses conteneurs. Les amphores à poisson de cette région supplantent les amphores

63- Joncheray 1975, 144 et 145 pl. II.

64- Étienne & Mayet 2002.

65- Tchernia & Zevi 1969, 185.

66- Riley 1982, 119.

67- Berthault 1999, 277.

68- Aujourd'hui, à partir de la différenciation que nous faisons entre les Africaine III et les *spatheia*, nous placerions plutôt le pic des importations africaines dans la seconde moitié du IV^e s.

ibériques et les amphores à huile prennent un volume de plus en plus important entre la fin du IV^e s. et le VI^e s. Les amphores retrouvées sur le site de Saint-Seurin confirment l'éviction constatée par ailleurs du commerce de l'Espagne et de sa substitution par celui de l'Afrique. Il est également intéressant de noter que les amphores de l'Orient sont présentes en plus grand nombre qu'auparavant, mais qu'elles ne proviennent plus des mêmes régions. Le vin du Haut-Empire venait de Grèce et plus particulièrement de Crète, des îles ioniennes ou de la Pérée rhodienne. Il a cédé la place au vin moyen-oriental qui arrive essentiellement dans les amphores de la région de Gaza.

La datation des amphores débute à Saint-Seurin dans la première moitié du IV^e s. avec les types Dressel 23 et les premières Africaine III (Africaine IIIA)⁶⁹. Elle se poursuit avec les amphores Almagro 51 A/B et les Africaine IIIB dans la seconde moitié de ce siècle. La première moitié du V^e s. est représentée par les amphores Africaine IIIC, les premiers *spatheia*, la Grande africaine Keay 41 et les premières Late Roman 4 (LR 4a1). La fin du V^e s. est le fait des autres *spatheia*, de la Grande africaine Keay 36A et des LR 4a2. Enfin, le VI^e s. peut être représenté par la Grande africaine Keay 62R et surtout l'amphore LR 4b.

On remarque que les datations sont larges pour certains types et peuvent s'étendre d'un siècle à l'autre. Par ailleurs, nombre de types se recouvrent et il est bien difficile de répartir les individus entre les siècles. De même, faute de col, où faut-il placer les panses retrouvées seules ?

En l'absence d'une stratigraphie du site bien établie⁷⁰ qui aurait pu nous aider ? Il n'y a que les dates extrêmes qui sont à peu près sûres pour dater l'ensemble des amphores du début du IV^e s. jusqu'au VI^e s. On note toutefois que la forme des panses des amphores africaines (largement plus nombreuses que les autres), avec ou sans col, vont majoritairement en se rétrécissant vers le bas de la panse (caractère du type *Spatheion*) et pourraient dès lors situer la majorité du matériel amphorique dans la seconde moitié du IV^e s. et la première moitié du V^e s. La seconde moitié du V^e s. est encore bien représentée (*spatheia*) alors que le VI^e s. livre un exemplaire (LR 4b), peut-être deux avec l'amphore Keay 62R, qui perdure à cette époque.

Il n'a pas été possible de nous appuyer sur les mobiliers retrouvés pour préciser les datations fournies par les amphores. Plus de 720 monnaies ont été recensées au cours des fouilles, mais aucune étude d'ensemble de celles-ci n'a été réalisée⁷¹. Seules deux monnaies ont été trouvées dans une amphore, mais elles se sont révélées illisibles⁷². Les fioles de verre Isings 105 et Trier 85 retrouvées, l'ont été dans des sépultures en sarcophage⁷³. La céramique n'a pas non plus apporté de résultats satisfaisants⁷⁴. Il est vrai, en particulier, que la céramique tardive africaine n'est présente à Bordeaux qu'en petite quantité et qu'elle fait son apparition seulement au VI^e s.⁷⁵

Nous pouvons procéder à quelques comparaisons avec des sites contemporains du sud de la France sur lesquels ont été mis au jour les mêmes types d'amphore. En 1996 s'est déroulée une fouille préventive sur le site de l'Hôtel-Dieu de Narbonne⁷⁶. Des découvertes antérieures réalisées à cet emplacement laissent présager la mise au jour de sépultures suivant une longue séquence stratigraphique, de l'Antiquité à l'époque Moderne.

La fouille a livré 31 sépultures en amphores ce qui constitue aujourd'hui l'ensemble le plus important du Languedoc. Comme à Saint-Seurin, la répartition des inhumations en amphores semble aléatoire. Les amphores sont disséminées parmi les inhumations en sarcophage ou en pleine terre⁷⁷. Les types recueillis

69- Nous ne tenons pas compte de l'individu "palestinien" W. 31 qui pourrait être antérieur.

70- Sauvaitre 2002, 41 et 88.

71- Doulan 2013, 104.

72- Sauvaitre 2002, 87.

73- Nadal 1998, 36.

74- Doulan 2013, 104.

75- Bonifay 2012, 251.

76- Ginouvez 1996-1997, 115.

77- Le problème pour ces dernières, est qu'on ne sait pas à quelle période chronologique les rattacher du fait de la longue occupation du cimetière (Ginouvez 1996-1997, 156).

concernent des vaisseaux d'origine hispanique (Dressel 23), lusitanienne (Almagro 51) et africaine (Africaine I et II, Keay 25, 27)⁷⁸. Le même site a révélé par ailleurs l'existence d'un puits qui renfermait, entre autres, des amphores pour un total de 118 individus. Dans ce puits, que le matériel permet de dater du début du v^e s., on relève que les amphores sont majoritairement d'origine hispanique avec 68,1 % du total alors que les productions africaines n'en représentent que 24,8 %. Quant aux amphores orientales et d'Italie du Sud, celles-ci se limitent respectivement à 4 et 2 %⁷⁹.

Sur ce site comme nous l'avons remarqué pour les niveaux contemporains du Clos de la Lombarde⁸⁰, on note au v^e s. l'importance des importations de la péninsule Ibérique comparée à celles en provenance d'Afrique, contrairement, cette fois-ci à ce que l'on constate à Saint-Seurin où les amphores de loin les plus nombreuses sont originaires de Byzacène.

Une nécropole du v^e s. et du vi^e s., avec des inhumations en amphores, a été retrouvée en 2003-2004 à Marseille, rue Malaval, à l'occasion d'une opération de sauvetage. Sous les remblais des xix^e et xx^e s., se trouvaient les vestiges arasés d'une église funéraire à nef unique, de grandes dimensions⁸¹. L'édifice, dont on ne possède pas le vocable, était pourtant important et présentait, à l'intérieur de l'abside, une tombe double monumentale qui devait être vénérée et serait à l'origine de la nécropole. Les fouilles ont révélé la présence de 228 sépultures. Aux sarcophages, tombes sous tuiles et en pleine terre, s'ajoutent 100 tombes en amphores.

Les sépultures d'enfants en amphores se composaient d'un seul vaisseau, mais celles de jeunes adultes étaient formées d'un assemblage de deux amphores placées dans le prolongement l'une de l'autre, ce qui porte le tout à 112 amphores pour le site. La fouille anthropologique de ces amphores, toujours en cours, interdit l'étude complète du matériel amphorique. Cette dernière ne porte pour le moment que sur 68 individus, soit, cependant, un peu plus de la moitié de l'ensemble. On relève déjà la présence de 44 amphores africaines pour 22 individus originaires d'Espagne et d'Orient. Les études réalisées à Marseille à partir des fouilles de la Bourse présentaient un tel faciès amphorique favorable aux importations africaines au détriment des produits espagnols⁸². M. Bonifay observe que les amphores de la nécropole de la rue Malaval se placent entre la fin du iv^e s. et la fin du v^e s. Une seule amphore est datée du vi^e s. Il en déduit que la pratique des inhumations en amphores a dû prendre fin au tournant du v^e et du vi^e s.

À partir de la datation que nous avons proposée supra des amphores de Saint-Seurin et de leur présence dans la nécropole, on constate également que les inhumations en amphores débutent au iv^e s. avec les types Dressel 23 et Africaine IIIA et perdurent jusqu'au vi^e s. avec les amphores Keay 62R et surtout LR 4b. Ces observations semblent ainsi corroborer celles de la rue Malaval. Il convient, toutefois, de rester prudent en ce qui concerne Bordeaux, car on ne connaît pas la superficie de la nécropole de Saint-Seurin. Seule, en effet, une partie de celle-ci a été explorée contrairement à celle de la rue Malaval fouillée dans sa totalité⁸³. Cela dit, nous laissons à d'autres le soin de discuter de ces pratiques funéraires qui n'intéressent pas directement notre propos, orienté sur le commerce des produits conditionnés en amphore.

Les données que nous avons présentées pour la nécropole de l'Hôtel-Dieu montrent que les courants commerciaux révélés par les amphores sont totalement différents en ce qui concerne Bordeaux et Narbonne pour laquelle ce sont les amphores ibériques qui ont été retrouvées en plus grand nombre. Nous avons fait la même constatation pour le site du Clos de la Lombarde dans cette même ville, mais aussi à Toulouse à la suite des opérations archéologiques rendues nécessaires par la construction du métro⁸⁴. Nous en avons conclu à l'inexistence, tout au moins en ce qui concerne les produits pondéreux à cette époque, d'une voie

78- Manniez, in : Ginouvez 1996-1997, 149.

79- Belbenoit fig. 47 et 46, in : Ginouvez 1996-1997, 164 et 162.

80- Amiel & Berthault 1996, 262.

81- Molinier *et al.* 2007, 275.

82- Villedieu 1986, 182 ; Amiel & Berthault 1996, 262.

83- Molinier 2004, 164.

84- Amiel & Berthault 1996, 262.

Narbonne-Bordeaux. Nous proposons, en revanche, la réalité d'une voie commerciale atlantique passant par le détroit de Gibraltar qui permettait depuis la Lusitanie et le sud de l'Espagne l'envoi de produits (amphores Almagro 51 en particulier) vers Narbonne et Toulouse, et ce, au détriment des denrées africaines. Le panel présenté par les amphores de Saint-Seurin montre l'utilisation de cette même voie maritime atlantique par Gibraltar mais en sens inverse, au profit d'un commerce des amphores africaines vers Bordeaux. Le choix de la nature du transport peut expliquer ce phénomène. Une voie maritime directe se révèle d'une part moins onéreuse qu'une voie fluviale ou routière⁸⁵ et, d'autre part, elle évite les transbordements d'objets lourds et volumineux comme les amphores. Cette voie maritime de l'Atlantique a depuis longtemps été relevée par les auteurs anglais pour expliquer l'arrivée d'amphores orientales en Grande-Bretagne alors que de telles amphores étaient absentes de Gaule centrale⁸⁶.

Les conclusions que l'on peut tirer du site de Saint-Seurin sont, du reste, conformes à ce qu'on constate sur les chantiers de l'îlot Saint-Christoly et de la place Camille-Jullian. Sur 58 individus du Bas-empire, à Saint-Christoly, on en dénombre, tous siècles confondus cette fois, 50 d'origine africaine, cinq de provenance hispanique et trois originaires de l'Orient. On relève, comme on l'a vu, à peu près le même phénomène sur le chantier de la place Camille-Jullian où les amphores africaines constituent un total de 21 individus contre six pour la péninsule Ibérique. Sur ce dernier chantier, la différence avec Saint-Seurin provient des amphores orientales qui sont particulièrement nombreuses au VI^e s. alors qu'elles sont absentes dans la nécropole.

Il est indéniable que Bordeaux se trouve sur cette grande route du commerce qui s'est développée depuis l'Est méditerranéen et conduit par Gibraltar, au Bas-Empire et pendant l'Antiquité tardive, les amphores du Moyen-Orient jusqu'en Grande-Bretagne. On a même retrouvé en Angleterre des amphores à vin de type LR 1 syrienne (nommée British B2), et de type LR 2 d'Argolide (nommée British B1)⁸⁷ comme à Bordeaux, place Camille-Jullian.

Ce qui nous préoccupe particulièrement, ce n'est pas l'utilisation de la voie maritime atlantique pour le commerce du Bas-Empire. Nous sommes convaincu de son existence depuis nombre d'années, tant au Bas-empire que rapidement au début du Haut-Empire⁸⁸. Cette voie semble avoir été utilisée de longue date au détriment de l'axe Aude-Garonne, en ce qui concerne du moins les produits pondéreux. Pline énonce qu'à son époque l'itinéraire océanique est déjà emprunté par les navires pour assurer le commerce à longue distance. Il explique "qu'aujourd'hui, à partir de Gadès et des Colonnes d'Hercule, on navigue dans tout l'Océan Occidental en faisant le tour de l'Espagne et des Gaules", et précise : "Quant à l'Océan Septentrional, il fut parcouru dans sa plus grande partie quand, sous les auspices du divin Auguste, une flotte fit le tour de la Germanie jusqu'au promontoire des Cimbres"⁸⁹. Cela laisse entendre qu'à la fin du I^{er} s. p.C., la route maritime océanique est empruntée de Gibraltar jusqu'à la Mer du Nord. Il faut bien en convenir, ce témoignage plaide en faveur, sinon d'un abandon total, tout au moins d'un abandon partiel de la voie de l'Aude et de la Garonne pour le commerce de marchandises telles que les amphores, au moins dès le dernier tiers du I^{er} s. p.C.

En revanche – et c'est cela qui nous pose problème – nous ne nous expliquons toujours pas depuis notre étude de 1996 cette opposition entre le faciès amphorique de Bordeaux, d'une part, et ceux de Narbonne et de Toulouse, d'autre part. C'est le cas, en particulier, au V^e s., alors que ces trois agglomérations appartiennent à un même royaume, le royaume wisigothique, qui, sur la totalité du territoire, aurait pu établir avec les autres régions ou les autres royaumes barbares de l'empire des relations commerciales spécifiques. Tout laisse croire, au contraire, que la *nobilitas*, quelle que soit son origine (gallo-romaine, wisigothe, voire mixte) et quel que soit son lieu de résidence, à l'ouest ou à l'est de la moyenne vallée de la Garonne, a conservé les manières

85- Duncan-Jones 1974, 368.

86- Thomas 1959, 89-111 ; Thomas 1986, 58 ; Fulford 1989, 4.

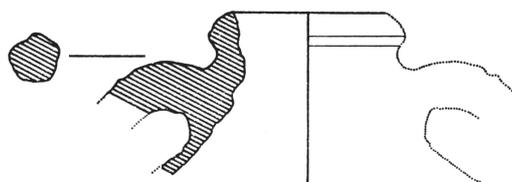
87- Une carte de distribution des British B1/LR2 dans l'ouest de l'Angleterre a été réalisée par P. A. Tyers en 2004 (voir le site internet *British B1 amphoras*). Ces types d'amphore présents sur le site de Camille-Jullian sont trop tardifs pour avoir été retrouvés dans les fouilles réalisées à Saint-Seurin.

88- Amiel & Berthault 1996 ; Berthault 2011, 477.

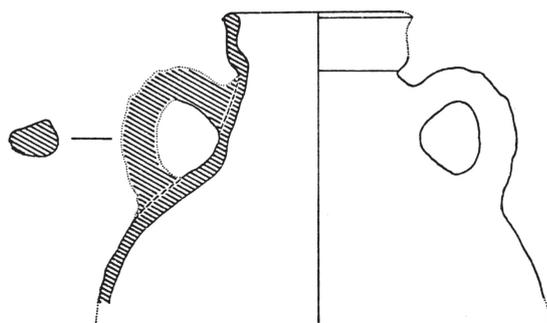
89- Plin., *Nat.*, 2.67.167 (Beaujeu, éd. 1950, 73).

AMPHORES	N.M.I.	%
ESPAGNE		
Dr. 23	2	2,9
Alm. 51 A/B	4	5,8
<i>sous-total</i>	6	8,7
AFRIQUE		
Africaine III	42	60,9
<i>Spatheion</i>	10	14,5
Amphore de grande dimension	3	4,4
Keay 36A	1	1,45
Keay 41	1	1,45
Keay62R	1	1,45
Africaine indéterminée	1	1,4
<i>sous-total</i>	56	81,2
ORIENT		
LR 4a1	2	2,9
LR 4a2	2	2,9
LR 4b	1	1,4
<i>sous-total</i>	5	7,2
INDÉTERMINÉ		
indéterminé	1	1,45
inconnu	1	1,45
<i>sous-total</i>	2	2,9
TOTAL	69	100

Fig. 5. Tableau récapitulatif. Typologie et origine des amphores de la nécropole de Saint-Seurin.



1
W 18



2
W 66



Fig. 6. Amphore Dressel 23 (1) ; amphore Almagro 51A/B (2).

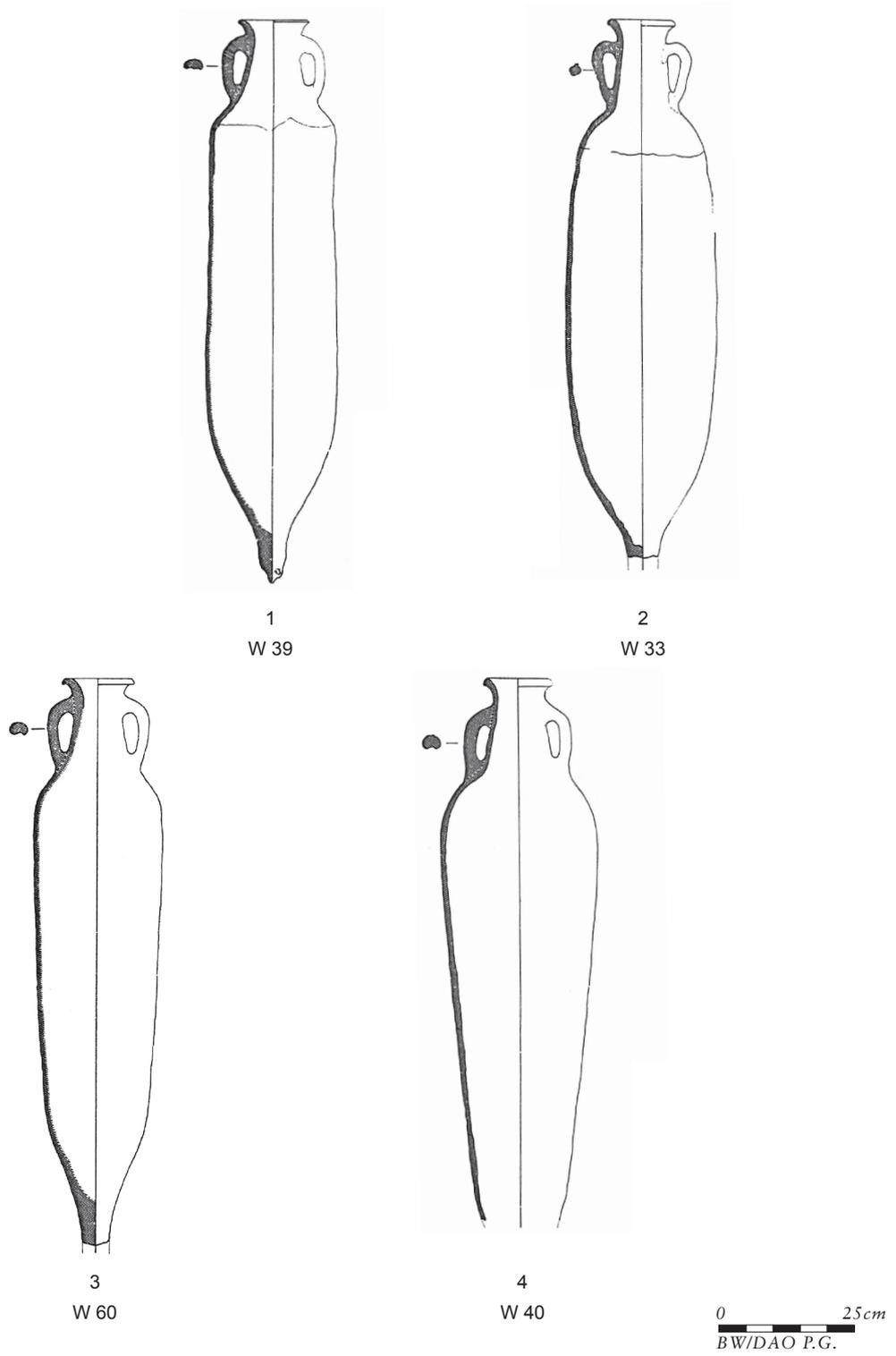


Fig. 7. Amphores Africaine IIIA.

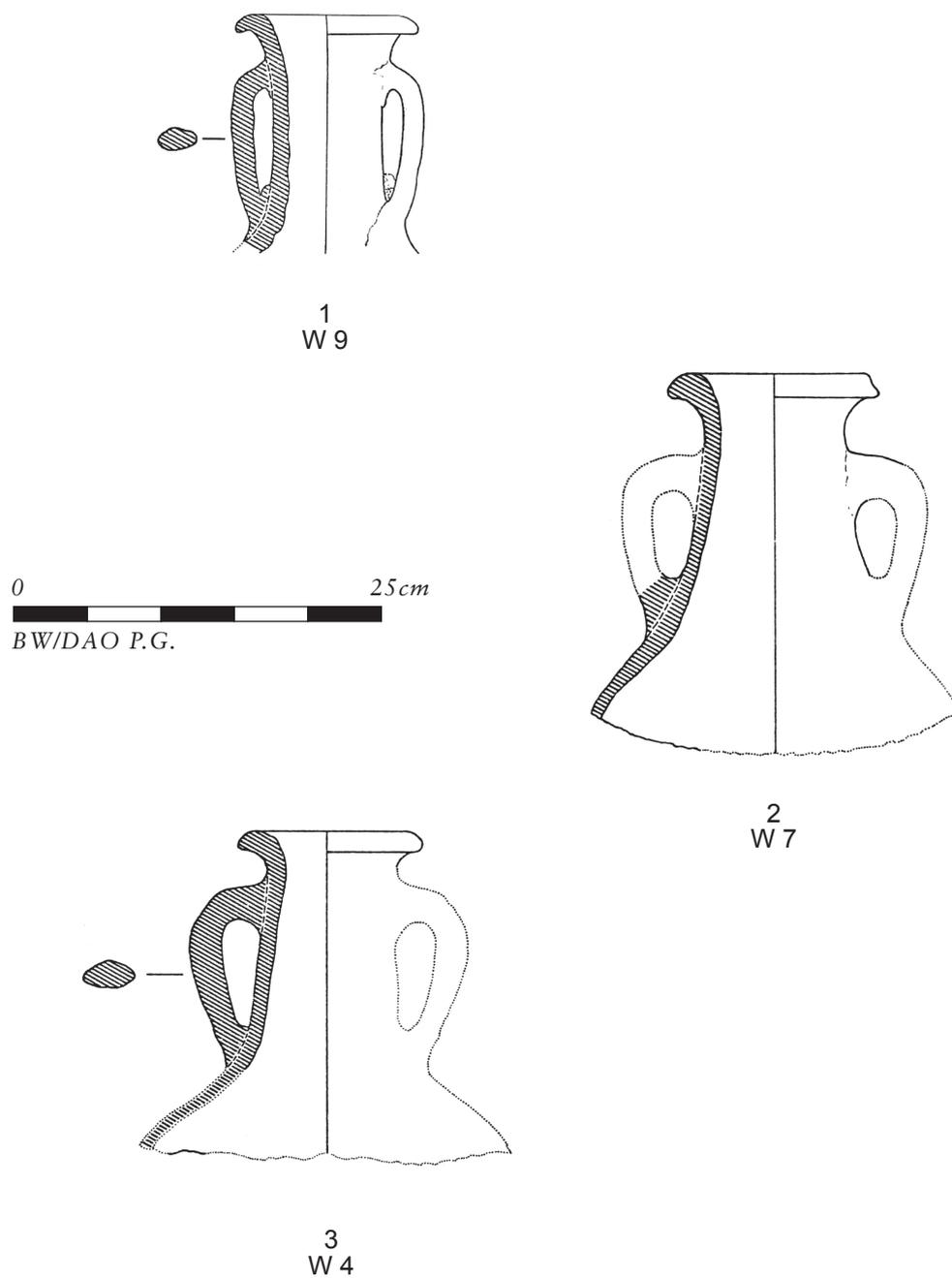


Fig. 8. Africaine IIIB (2, 3) ; *Spathaion* (1).

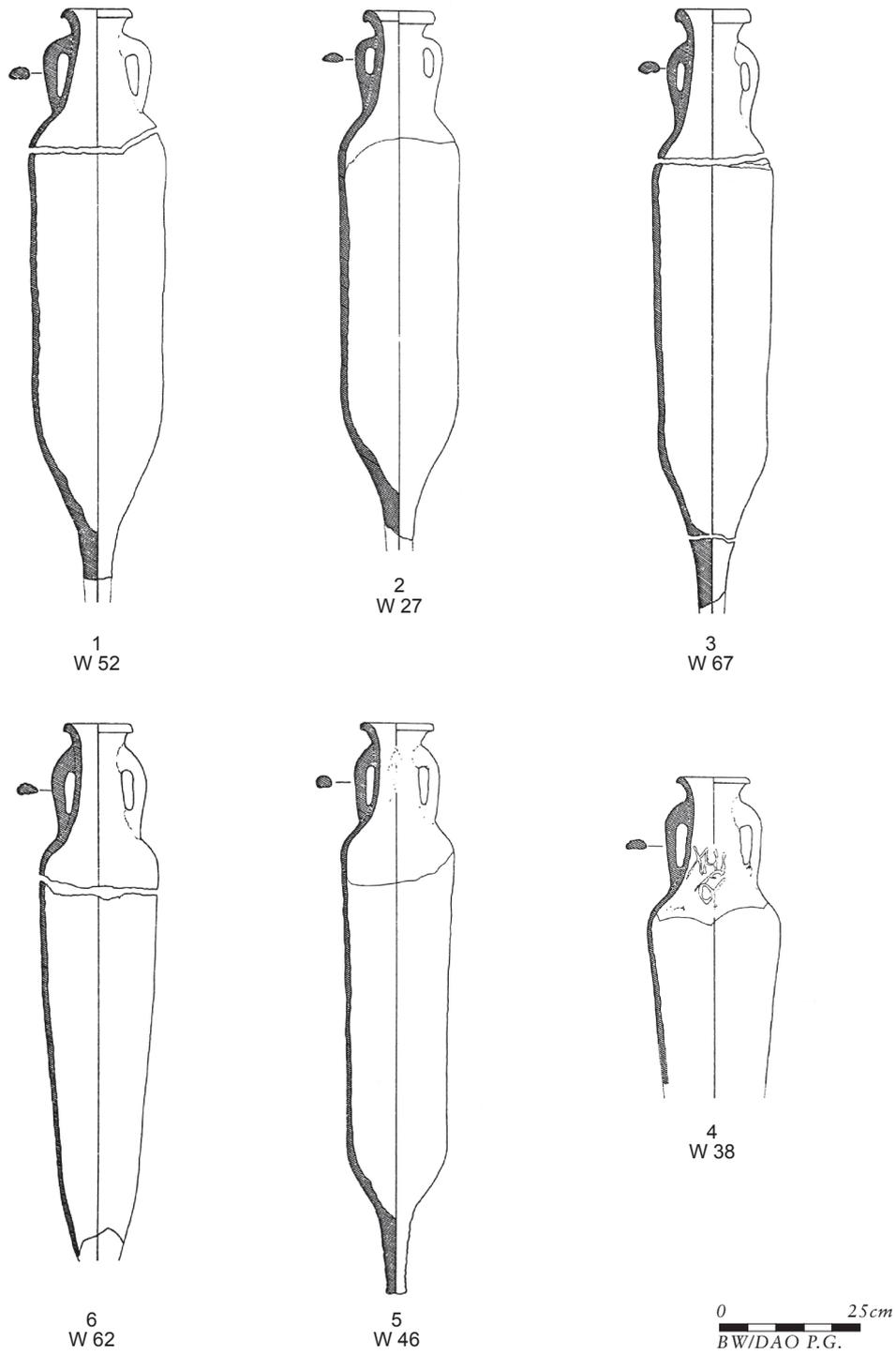
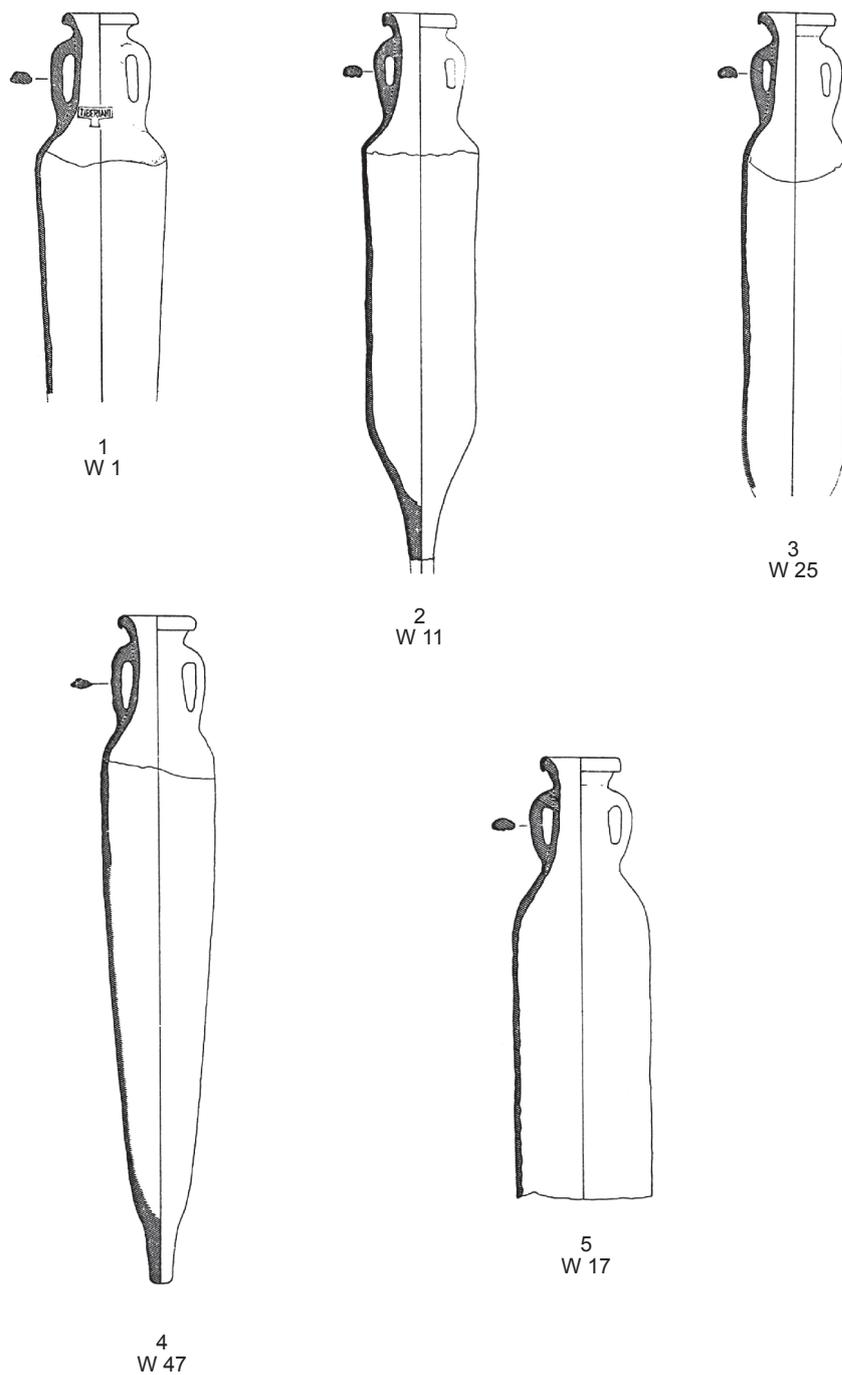


Fig. 9. Africaine IIIB (1, 4, 5), Africaine IIIC (2, 3), Spatheion (6).



0 25cm
BW/DAO P.G.

Fig. 10. Africaine III C (2, 3, 5) ; *Spatheion* (1, 4).

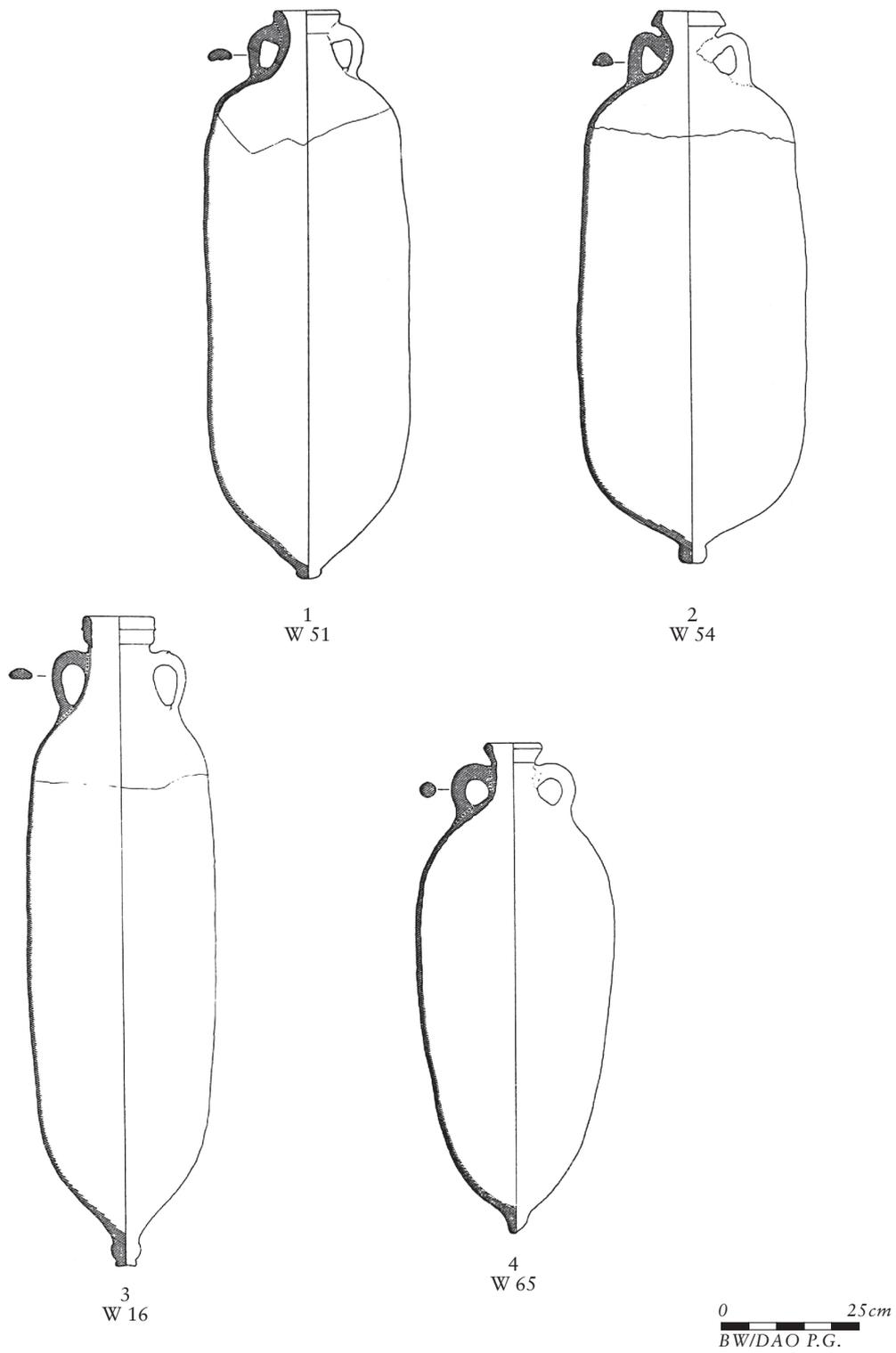


Fig. 11. Amphores "Africaine de Grande dimension" : Keay 36A (1), Keay 41 (2), Keay 62R (3), Keay 47 ? (4).

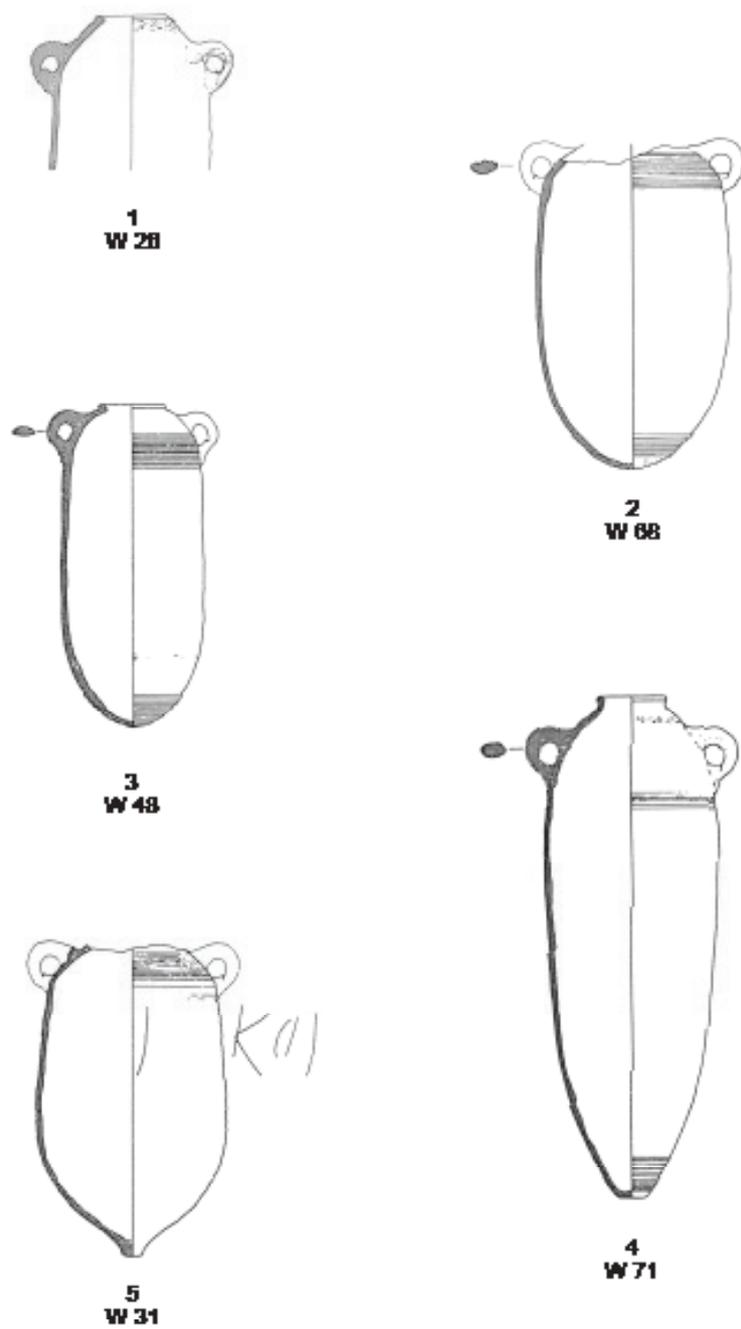


Fig. 12. Amphores LR 4a1 (1, 2), LR 4a2 (3), LR 4b (4), type inconnu (5).

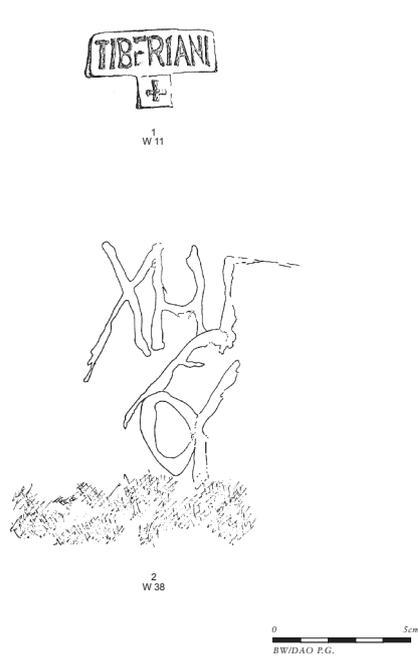


Fig. 13. Estampille sur *Spatheion*/Africaine III W1 (1) ;
Inscription peinte sur Africaine IIIB W.38 (2).

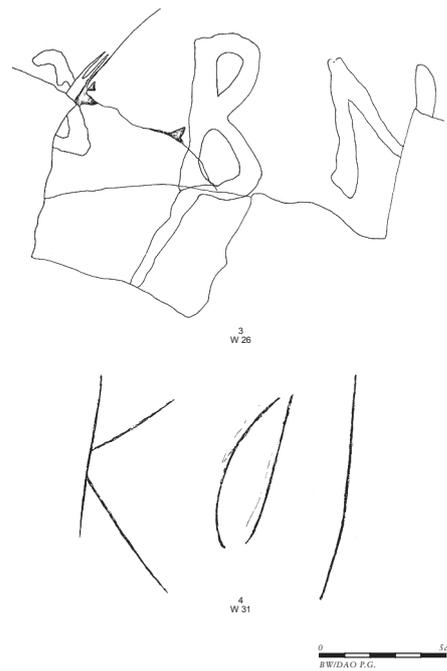


Fig. 14. Inscription peinte sur l'amphore LR4 W.26 (3) ;
graffito sur l'amphore W.31 de type inconnu (4).

de vivre et de commerce antérieures de ces régions, preuves que la gestion de la contrée, d'abord accordée en partie par l'empereur puis confisquée à son profit par le souverain wisigoth, semble n'avoir eu aucune conséquence commerciale et être demeurée purement administrative.

Sources et bibliographie

- Pline, *Histoire Naturelle*, 2 (Beaujeu, éd. 1950), Collection des Universités de France, Paris.
- Almagro, M. (1955) : *Las Necrópolis de Ampurias*, Barcelone.
- Amiel, C. et F. Berthault (1996) : "Les Amphores du Bas Empire et de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la France : Apport à l'étude du commerce à grande distance pendant l'Antiquité", in : *La civilisation urbaine de l'Antiquité tardive dans le Sud-Ouest de la Gaule, III^e colloque Aquitania et XVI^e journées d'Archéologie mérovingienne, Toulouse, 1995*, Aquitania Suppl. 14, Bordeaux, 255-264.
- Barraud, D. et J.-F. Pichonneau (1998) : "La nécropole paléochrétienne de Saint-Seurin de Bordeaux", in : *Substitution ou superposition de cultes à l'aube du christianisme dans le Grand Sud-ouest, Aubeterre, 1997, Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente*, 154, Angoulême, 88-95.
- Barraud, D., I. Cartron, J.-F. Pichonneau et N. Sauvatre (2009) : "La nécropole de Saint-Seurin à la fin de l'Antiquité : un complexe monumental revisité", in : Cartron et al. 2009, 45-63.
- Beltrán Lloris, M. (1970) : *Las anforas romanas en España*, Saragosse.
- Berthault, F. (1999) : "Les amphores de la place Camille-Jullian à Bordeaux", *Aquitania*, 16, 251-293.
- (2011) : "Les amphores", in : Bouet, éd. 2011, 455-483.
- Boissavit-Camus, B. (1998) : *Édifices religieux urbains du haut Moyen-Âge en Aquitaine, Projet collectif de recherche interrégional. Rapport intermédiaire*, Archives SRA aquitaine, Bordeaux.
- Bonifay, M. (2004) : *Études sur la céramique romaine tardive d'Afrique*, BAR International series, 1301, Oxford.
- (2012) : "Les céramiques sigillées africaines et phocéennes tardives", in : Maurin, dir. 2012, 251-258.
- Bonifay, M. et J.-C. Tréglià, dir. (2007) : *LRCW 2. Late roman coarse wares, cooking wares and amphorae in the Mediterranean. Archaeology and archaeometry*, BAR international series 1662 (1), Oxford.
- Bouet, A., éd. (2011) : *Barzan III. Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du Moulin du Fâ à Barzan (Charente-maritime)*, Aquitania Suppl. 27/Ausonius Mémoires 26, Bordeaux.
- Brillet, D. (2004) : *Histoire chronologique de l'Aquitaine*, Cahors.
- Callender, M. H. (1965) : *Roman amphorae ; with Index of Stamps*, Oxford.
- Capelli, C. et M. Bonifay (2007) : "Archéométrie et archéologie des céramiques africaines : une approche pluridisciplinaire", in : Bonifay & Tréglià, dir. 2007, 551-567.
- Cartron, I. (2009) : "À la recherche des origines chrétiennes de Bordeaux : quelques jalons historiographiques autour de Saint-Seurin", in : Cartron et al. 2009, 35-44.
- Cartron, I., D. Barraud, P. Henri et A. Michel (2009) : *Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir ; des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge*, Ausonius Mémoires 21, Bordeaux.
- Cirot de la Ville, J.-P. A. (1840) : *Notice sur l'église Saint-Seurin de Bordeaux*, Bordeaux.
- Doulan, C. (2013) : *Bordeaux, CAG 33/2*, Paris.
- Duncan-Jones, R. (1974) : *The Economy of the Roman Empire. Quantitative Studies*, Cambridge.
- Duru, R. (1982) : "La crypte de l'église de Saint-Seurin de Bordeaux en hommage à la mémoire de la Marquise de Maillé", *Sauvegarde de l'art français*, 2, 57-89.
- Étienne, R. et F. Mayet (2002) : *Salaisons et sauces de poisson hispaniques*, Bordeaux.
- Fulford, M.G. (1989) : "Byzantium and Britain : a Mediterranean Perspective on post-roman Mediterranean Imports in Western Britain and Ireland", *Medieval Archeology*, 33, 1-6.
- Ginouvez, O., M. Amandry, V. Belbenoit, G. Durand, M. Feugère, D. Foy, A. Gadeisen, Y. Manniez, C. Pradiès et A. Richier (1996-1997) : "Les fouilles de l'Hôtel-Dieu de Narbonne", *Bulletin de la Commission archéologique et littéraire de Narbonne*, 47-48, 115-186.
- Humphrey, J.-H., dir. (1976) : *Excavations at Carthage 1975 (Carthage I)*, Tunis.
- Joncheray, J.-P. (1975) : "L'épave 'E' du cap Dramont", *Cahiers d'Archéologie subaquatique*, 4, 141-146.
- Jullian, C. (1897) : "Fouilles dans le quartier Saint-Seurin", *Société historique de Bordeaux*, XXII, 43-55.
- Keay, S. J. (1984) : *Late Roman amphorae in the Western Mediterranean. A Typology and Economic Study : the Catalan Evidence*, BAR International series 196, Oxford.
- Lemaître, S., Y. Waksman, P. Reynolds, M. Roumié et B. Nsouli (2005) : "À propos de l'origine levantine de plusieurs types d'amphores importées en Gaule à l'époque impériale", in : *Actes du Congrès de la SFECAG, Blois, 2005*, Marseille, 515-528.
- Maillé, A. (1960) : *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Bordeaux.
- Manniez, Y. (1996-1997), in : Ginouvez et al. 1996-1997.
- Maurin, L., dir. (2012) : *Un quartier de Bordeaux du I^{er} au VI^e siècle*, Ausonius Documents archéologiques du Grand Sud-ouest 3, Bordeaux.
- Moliner, M. (2004) : "Marseille, rue Malaval", *Bilan scientifique du Service régional de l'Archéologie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Marseille, 2005*, 164-169.
- Moliner, M., S. Bien et M. Bonifay (2007) : "La céramique de la basilique paléochrétienne de la rue Malaval à Marseille : approche préliminaire", in : Bonifay & Tréglià, dir. 2007, 275-285.
- Nadal, J. (1998) : *Approche typologique et chronologique des sépultures du Bas-Empire et du Haut-Moyen Âge : l'exemple de Saint-Seurin de Bordeaux*, TER d'Histoire ancienne, Université Bordeaux 3.
- (2001) : *Le porche de la Basilique Saint-Seurin*, DFS de sauvetage, Bordeaux.
- Panella, C. (1980) : "La distribuzione e i mercati", in : *Merci, Mercati et scambi nel Mediterraneo*, Bari, 55-80.

- (1982) : "Le anfore africane della prima, media e tarda eta imperiale : tipologia e problemi", in : *La céramique antique de Carthage (Carthage, 1980)*, dossier CEDAC n° 1, Carthage, 171-196.
- Pieri, D. (2007) : "Les centres de production d'amphores en méditerranée orientale durant l'Antiquité tardive : quelques remarques", in : Bonifay & Trégliat, dir. 2007, 611-625.
- Pollino, A. (1986) : "L'épave de la Tradelière", in : *L'exploitation de la mer. La mer, moyen d'échange et de communication, VI^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes (1985)*, 171-189.
- Riley, J. A. (1976) : "Late amphoras", in : Humphrey, dir. 1976, 114-120.
- (1982) : "New Light on Relations between the Eastern Mediterranean and Carthage in the Vandal and Byzantine Periods : the Evidence from the University of Michigan Excavation", in : *Actes du colloque sur la céramique antique de Carthage (1980)*, Cedac dossier n° 1, Carthage, 111-122.
- Rothé, M.-P. et H. Tréziny (2005) : *Marseille et ses alentours*, CAG 13/3, Paris.
- Sauvaitre, N. (2002) : *La nécropole de Saint-Seurin de Bordeaux : étude archéologique et architecturale*, mémoire de Maîtrise, Université de Bordeaux.
- Thomas, A.C. (1959) : "Imported Pottery in Dark Age Western Britain", *Medieval Archeology*, 3, 89-111.
- (1986) : *Celtic Britain*, Londres.
- Tchernia, A. et F. Zevi (1969) : "Amphores de Byzacène au Bas-Empire", *Antiquités africaines*, 3, 173-214.
- Villedieu, F. 1986 : "Importations africaines, orientales et hispaniques à Marseille, Lyon, Arles et Narbonne", in : *Premiers temps chrétiens en Gaule méridionale (III^e-VIII^e s.)*, catalogue d'exposition, Lyon, 182-183.
- Watier, B. (1971) : *Les amphores funéraires de Saint-Seurin de Bordeaux*, TER de Maîtrise, Université de Bordeaux 3.
- (1973) : "Les amphores funéraires de la nécropole de Saint-Seurin, à Bordeaux. Restauration et étude typologique", *L'Information de l'Histoire de l'Art*, 18, 113-118.